

Un panorama sur les Pyrénées



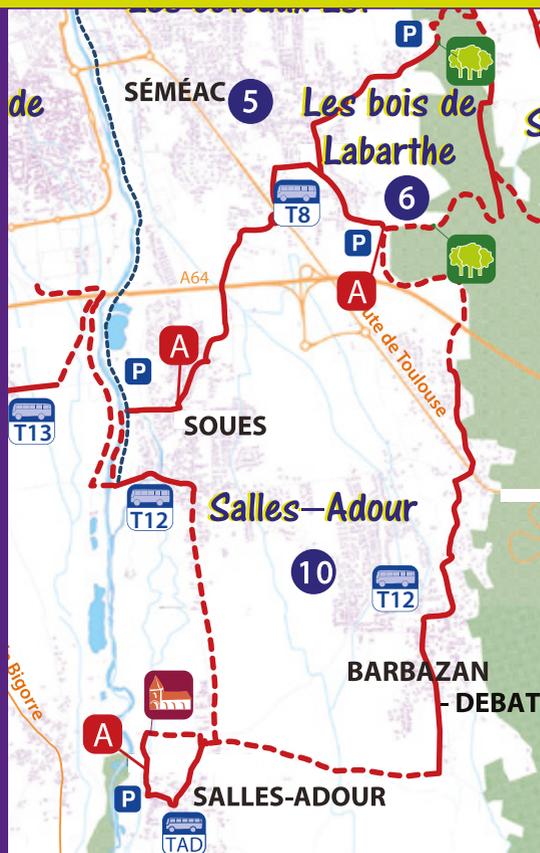
C'est dans un village typique de la région bigourdane avec des maisons construites en galets de l'Adour que nous cherchons le panneau d'accueil qui annonce le départ pour la boucle 10 du Trait Vert : Salles-Adour.

Cette commune était connue pour son chêne énorme qui trônait au centre de la place de l'église, malheureusement ce chêne est mort et a été coupé.

Cependant, la mairie, elle, est toujours là. Et c'est devant elle que le panneau se trouve. Le départ est lancé.

Nous partons en longeant le mur de l'église en direction du nord-ouest et traversons le petit canal. Nous commençons à nous lancer dans une grande discussion au sujet des canaux et des diverses formes de barrage... et là, la réponse, juste devant nous : un grand panneau thématique nous présente tout ce qu'il faut savoir sur l'irrigation dans cette zone.

Ensuite, nous nous engageons sur l'allée des platanes et des frênes : des chevaux sur notre gauche, le Pic du Midi sur notre



Départ du parking de la mairie de Salles-Adour. Prendre direction de Barbazan-Debat et traverser la voie ferrée. Continuer toujours tout droit en laissant le chemin sur la droite. Se diriger vers les coteaux le long du canal. De nouveau la plaine "s'ouvre" et offre une très belle vue sur les Pyrénées. Continuer toujours tout droit en passant devant les 4 panneaux "cédez le passage". Lorsque vous arrivez devant l'école de Barbazan-Debat, la mairie étant sur la gauche, tournez à droite. Passer sur le canal de l'Alaric et le longer sur la gauche. Au rond-point, prendre à droite. Puis, 10m après, tourner à gauche et suivre le panneau indicateur du Trait Vert situé sous le pont. Continuer toujours tout droit. En bas de la côte, tourner à droite pour entrer dans les bois où vous passerez sous un tunnel. Vous êtes dans les bois de Labarthe.

Continuer sur ce chemin jusqu'à arriver à l'aire de pique-nique. Passer sous le pont puis prendre à gauche en direction de la ZI de Séméac. Passer au-dessus de l'A64 et arriver dans le village de Soues puis rejoindre le CaminAdour. A l'église de Soues, tourner à droite et se diriger vers Barbazan-Debat. Juste après la voie ferrée, prendre à droite et admirer le vue. Traverser la RD8 en direction de Horgues. Traverser le village et au bout de la rue des Lilas, prendre à droite. Continuer sur la droite et arriver à la mairie de Salles-Adour.

SALLES-ADOUR 3h30 14km dont 5,3 km de sentiers

Bus ligne T8 : Séméac-Piscine <> Verdun, arrêt Séméac-Piscine.

ligne T12 : Barbazan-Eglise <> Verdun, arrêts Soues-Mairie et Barbazan-Eglise.

ligne T13 : Laloubère-Mairie <> Verdun, arrêt Agriculture.

TAD (Transport à la demande) réservation nécessaire auprès de TLP Mobilités.

Panneau d'accueil devant la Mairie.

Parkings au cimetière de Salles-Adour et au Bois de Labarthe
À Séméac, allée de la Barthe, après la voie ferrée.
À Soues, boulevard Joliot Curie.



Soyez vigilant au niveau de la rtraversée de la D8 à la sortie de salles-Adour lorsque vous vous dirigez vers l'ancienne voie ferrée.

droite. Tout droit, le long du cimetière, nous ouvrons grand les yeux pour peut-être apercevoir des Pics verts.

Nous partons vers l'est en direction de Barbazan-Debat et traversons la voie ferrée. Nous en profitons pour admirer la belle vue sur les Pyrénées ! Sur le chemin que nous suivons, une grand allée de platanes taillés en forme de têtard et les canaux de l'Alaric nous escortent. Nous entrons alors dans Barbazan-Debat et arrivons face à l'école du village, la mairie étant sur la gauche. Nous prenons alors à droite, passons devant une croix chrétienne, traversons les canaux et commençons notre montée sur les coteaux.

Ce bruit que nous entendons, c'est la grande route départementale qui passe au-dessus de nous. Là, dans ce tunnel, nous sommes rassurés de voir que nous sommes sur la bonne voie en voyant le panneau « Trait Vert » qui nous indique le

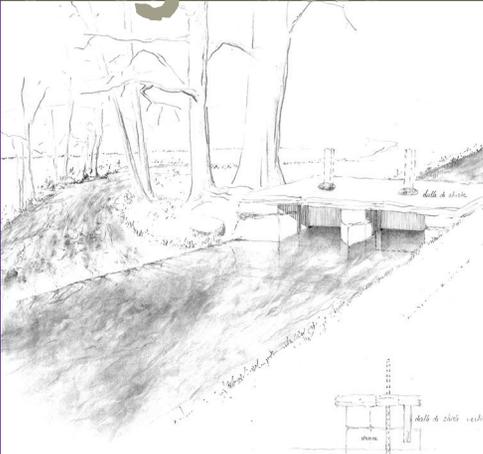
chemin et nous dirige vers une grande descente pour nous dégourdir les jambes...

LES BOIS DE LABARTHE

Arrivés sur le chemin de terre en contre-bas, nous nous mettons à jouer en suivant les petites marques de peinture qui sont disséminées sur les arbres ou les pierres pour nous indiquer le chemin. De plus en plus d'arbres autour de nous... pas de doute nous sommes désormais dans une forêt ! Les bois de Labarthe pour être plus précis. C'est aussi le moment de faire une pause. Ce qui tombe plutôt bien car nous arrivons sur une aire de pique-nique. C'est aussi là que nous rencontrons des marcheurs, qui eux, ont choisi de suivre la boucle 6 du Trait Vert.

Bien reposés, et bien repus pour certains, nous reprenons la route en direction de Séméac que nous traversons par la zone industrielle.

irrigation



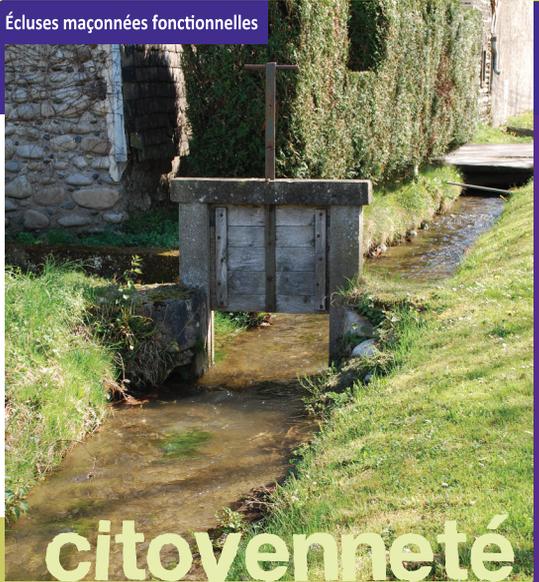
UN ENTRELAÇS DE CANAUX D'IRRIGATION

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, de nombreux canaux sont creusés afin de satisfaire différents usages en déviant une partie des eaux de l'Adour, de l'Echez et de l'Arros. En milieu rural, ce réseau remplit alors de multiples fonctions : il alimente les moulins en eau, assainit les villages, permet l'abreuvement des animaux et "l'arrosement" des prairies. Aujourd'hui les canaux permettent toujours l'irrigation des terres et présentent l'avantage de contenir les eaux de crues. Leur paysage apaisant accueille le promeneur qui peut observer les poissons au fil de l'eau.

Nous passons au-dessus de l'A64 et continuons notre chemin vers Soues. Arrivés au niveau des terrains de tennis, nous prenons garde de ne pas recevoir une balle perdue (ndlr: de tennis !), puis, lorsque nous apercevons le panneau d'accueil, nous savons que nous entrons sur le CaminAdour que nous suivrons sur quelques mètres.

Au pont, nous remontons et prenons à gauche sur la RD92 pour repartir en direction de Barbazan-Debat. Nous longeons alors la voie ferrée, mais gardons la tête bien haute car à cet endroit les Pyrénées nous offrent un panorama de grande qualité.

On poursuit toujours tout droit jusqu'à notre arrivée au point de départ, le centre du village de Salles-Adour. La boucle est bouclée.



citoyenneté

UNE CHARTE DES BONNES PRATIQUES

La réduction de l'irrigation par submersion est aujourd'hui indispensable. En attendant, les agriculteurs qui disposent de petites parcelles sont attachés à cette pratique pour des raisons économiques. C'est pourquoi une charte a été élaborée par les pouvoirs publics et la profession agricole afin de sensibiliser les exploitants à des pratiques moins consommatrices en eau. L'autorisation d'irriguer par submersion est désormais subordonnée à la signature de cet engagement qui devrait conduire à des économies profitables à la ressource en eau ainsi qu'au maintien de la biodiversité abritée par les haies bocagères qui encadrent bien souvent ces parcelles.



LE BON RÉFLEXE

Entre Salles-Adour et Barbazan-Debat vous pourrez profiter d'une des plus jolies vues sur la chaîne des Pyrénées.

N'oubliez pas vos jumelles pour admirer de plus près ces beaux sommets !